



Un aller retour au gué et à l'ancien moulin mérite le détour.

A l'embranchement des quatre chemins, prendre à droite et revenir sur **Gourgé**.

Délaisser sur votre gauche le hameau du **Méliér**. A la bifurcation, obliquer à gauche en direction **le Moulin Neuf**.



*Le gué du Moulin Neuf permet de traverser le Thouet à pied sec. Il vaut une visite par un aller retour.*

A l'intersection, emprunter le chemin à droite et aborder **Gourgé**.

Au calvaire, bifurquer légèrement à gauche pour rejoindre le parking de départ.

*En se dirigeant à gauche au calvaire, l'itinéraire conduit au pont roman. Sa conception permet de penser que sa construction date du XI<sup>ème</sup> siècle.*

### Code du Balisage



Balise d'un itinéraire VTT

Numéro du circuit :  
vert/très facile  
bleu/facile  
rouge/difficile  
noir/très difficile

1

# GOURGÉ

*Vous découvrirez au cours de ce circuit :*

- **le pont Roman de Gourgé du XII<sup>ème</sup> siècle ;**

*Ce pont médiéval franchit le Thouet au pied du bourg. Son architecture est simple : une série d'arches en plein cintre sur une longueur de 15 mètres supporte une chaussée étroite.*

*Des aménagements sont déjà prévus pour des randonneurs de l'époque ! En effet des refuges permettent le croisement des différents usagers grâce au prolongement des avant-becs situés face au courant. Il est inscrit au répertoire des Monuments Historiques depuis 1926.*

- **les stèles des Templiers ;**

- **le four à pain de la Chagnelle ;**

- **l'ancien moulin de Vernoux et celui de Moulin neuf.**

*Bonne randonnée...*

*Pour votre sécurité en VTT, le port du casque est fortement recommandé.*

*Pensez à vous hydrater et à vous alimenter régulièrement.*



- Comité Départemental du Cyclo Tourisme des Deux-Sèvres  
[www.codep-cyclo79.fr](http://www.codep-cyclo79.fr)  
[codepcyclo79@sfr.fr](mailto:codepcyclo79@sfr.fr)

- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres  
[www.tourisme-deux-sevres.com](http://www.tourisme-deux-sevres.com)  
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*  
Tél. 05 49 06 77 65

imprimerie hntc79 certifiée imprim'Vert - Maille - 05 49 29 03 88

# GOURGÉ



## A travers les chemins blancs

### Circuit n° 1

*Ce circuit très roulant vous fera découvrir les alentours de Gourgé. Vous y découvrirez les stèles des Templiers et d'ancien moulin.*

Accès : au nord est de Parthenay  
10 km par la D134

Départ : place de la salle des fêtes

Distance : 20 km

Durée : 2 h

Balisage : jaune

Difficulté : bleu

**Rando VTT**  
en Deux-Sèvres

**Gourgé** : dominant la vallée du Thouet, le bourg resserré autour de son église est situé en hauteur. Il s'est implanté près de la voie romaine Poitiers Nantes, également dénommée **Chemin de Saint-Hilaire**. Gourgé fut une étape sur le chemin de St-Jacques de Compostelle puisque situé sur la voie secondaire de l'ouest.

Face au parking, descendre la **rue du Puits Calin**, puis bifurquer à droite **rue Marcel Servant**. Au carrefour en T, s'engager à droite **rue de l'Archère**. Après 500 m, prendre le deuxième chemin à gauche et atteindre le lieu-dit **le Chemin**.

Emprunter le GR 36 sur environ 1,5km jusqu'à la route. Tourner à droite puis à gauche et poursuivre jusqu'à **Bellebouche**.

*L'appellation du lieu demeure énigmatique... Elle résulterait*

*d'une erreur d'un moine copiste distraité qui a mal retranscrit le nom latin du village : Bellum Boscum, c'est-à-dire beau bois. Celui-ci a été défriché pour laisser la place à un village d'agriculteurs.*

Traverser le hameau et filer en empruntant le GR 36 jusqu'au **Petit Fontenieux**. Au carrefour, virer à droite et gagner le lieu-dit **la Lande**, remarquer en bordure de route les stèles des **Templiers**.

*L'ordre religieux et militaire des Templiers a été créé pour la défense des pèlerins en Terre Sainte. Il a servi de banque aux pèlerins, puis aux rois. En proie à de nombreuses hostilités il fut supprimé en 1312 par le pape Clément V. La*

*commanderie de la Lande fut fondée au début du XI<sup>ème</sup> siècle ou au début du XII<sup>ème</sup>. C'était l'une des plus grandes possessions de l'ordre : 140 ha de terres et de bois. L'établissement accomplit un devoir hospitalier : 18 lits sont à la disposition des malades.*

⚠️ Couper prudemment la D134 et poursuivre jusqu'à **la Braudière**. A l'intersection, tourner à droite et continuer jusqu'au village **le Plessis aux Grolles**.

*Plessis fait référence à un enclos fermé de branches entrelacées,*

*moyen de protection des hommes et du bétail. Durant la seconde guerre mondiale, des armes sont cachées dans ce hameau.*

Le traverser, à la croisée partir à gauche, dépasser une route et en gardant la main droite atteindre le hameau **le Plessis Rouget**.

Le traverser, le quitter par le chemin situé à sa sortie.

⚠️ Couper la D137 et poursuivre jusqu'au village **la Chagnelle**.

*Chagnelle vient de chagnée : petit bois de chênes. Défriché au Moyen Âge, des maisons d'habitation et des champs s'y sont installés.*

🏠 Présence d'un four à pain dans le village. Demeurer à main droite et rejoindre la D138.

⚠️ S'y engager sur environ 250 m et bifurquer à droite en direction de **Vernoux**.

